

Service Communication et presse

NOTE AUX REDACTIONS

Bercy, le 5 avril 2024
N°1726

Déplacement de Thomas CAZENAVE

à l'Assemblée générale de la Fédération des buralistes de Gironde pour la signature de la Convention territoriale de partenariat relative à la sécurité et à la lutte contre les marchés parallèles de tabac

Samedi 6 avril

Lieu : *Stade Matmut Atlantique – Cours Jules Ladoumègue – 33000 Bordeaux*

Horaire : 16h55

Toute presse accréditée

Dans le contexte d'un renforcement des actions de lutte contre les trafics de tabac, Thomas Cazenave signera, ce samedi 6 avril, une convention territoriale de partenariat entre l'Etat et la fédération départementale des buralistes de la Gironde. Il prononcera ensuite le discours d'ouverture de l'Assemblée générale de la fédération.

Déroulé prévisionnel :

16h55 **Arrivée au Stade Matmut Atlantique**

17h00 **Signature de la Convention territoriale de partenariat relative à la sécurité et à la lutte contre les marchés parallèles de tabac**

Prises de parole des représentants des services de l'Etat, des représentants de la confédération des buralistes et du Ministre puis signature de la Convention.

18h00 **Début de l'Assemblée générale**

18h05 **Discours d'ouverture de Thomas Cazenave**

18h30 *Fin du déplacement*

Dispositif presse :

Merci de bien vouloir vous accréditer à l'adresse suivante :

pref-communication@gironde.gouv.fr

Contact sur place : David Tomasella : 06 01 01 14 38